



VOIE SCOLAIRE (2 ans) DANNEMARIE-SUR-CRÈ



BTSA **GESTION FORESTIÈRE**

Cette formation s'adresse principalement aux titulaires d'un bac technologique (STAV, STIDD...), d'un bac général avec spécialités scientifiques ou d'un bac professionnel dans le domaine de la forêt ou du paysage.

L'inscription s'effectue sur le site national www.parcoursup.fr à partir de mijanvier et jusqu'à mi-mars. Il est important de prendre contact avec l'établissement à l'occasion des forums ou lors des journées portes ouvertes (dates disponibles sur le site).

- → La formation dure 2 ans, avec 12 à 16 semaines de stage en milieu professionnel en France ou à l'étranger, dont 10 semaines sur la scolarité.
- → La thématique du MIL portera sur la valorisation du bois (BOIS-ENERGIE) et sur les pathologies du bois.
- → La formation est organisée en blocs de compétences.





La restauration et l'hébergement (en chambreindividuelle ou double) sontpossibles au lycée.



Il est possible de rester le week-end et les petites vacances.

RÉPARTITION HORAIRE HEBDOMADAIRE

	,		
	Numéro	Capacités globales	Volume
	du bloc	correspondantes	horaire
BLOC DE COMPETENCES DU TRONC COMMUN	B1	S'inscrire dans le monde	468
		d'aujourd'hui	+
	B2	Construire son projet	174
		personnel et professionnel	(APPP
	В3	Communiquer dans des	et EIL)
		situations et des contextes	=
		variés	638h
BLOC DE COMPETENCES DU TRONC PROFESSIONNEL	B4	Réaliser un diagnostic au	
		sein d'un écosystème	
		forestier	
	В5	Gérer des chantiers	
		forestiers	
	В6	Elaborer un document de	928h
		gestion durable-forestier	
	В7	Valoriser la ressource d'une	
		unité de gestion	
	В8	Accompagner les acteurs	
		d'un projet forestier	
PLURIDISCIPLINARITE			174 h



Quels métiers après le BTS? -Technicien dans différents organismes (privé, public, **Conseiller forestier**

Pour l'obtention de l'examen, deux groupes d'épreuves sont organisés :

- → Des contrôles en cours de formation dans tous les modules sur les deux ans de formation, comptant pour 5/8 de la moyenne finale
- → 3 épreuves terminales organisées en fin de formation, dont un écrit (épreuve d'expression écrite), une épreuve pratique/orale (technique) et un oral (dossier de stage).

- → Technicien dans les organismes et entreprises de gestion privés ou publics (Office national des Forêts, experts forestiers, coopératives forestières...)
- → Technicien dans les organismes de développement (Centre Régional de la Propriété Forestière, chambre d'agriculture...)
- → Technicien dans l'administration forestière, les organismes de recherche
- → Technicien pour le compte d'un groupement forestier, d'un propriétaire, d'une collectivité
- → Poursuite d'études : Prépa ATS Bio, licence conseiller forestier et master,

BTSA technico-commercial

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

LEGTA de BESANÇON 2, rue des Chanets

25410 Dannemarie-sur-Crète Tél.: 03 81 58 61 41 - Fax: 03 81 58 61 83

E-mail: legta.besancon@educagri.fr

Site : granvelle.educagri.fr



REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE











